

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2023

Session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 7 août à 19h30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3

Sont également présent monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier adjoint, Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

A. Présences et ouverture par le président d'assemblée et maire

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-Verbal Séance 3 juillet 2023;
- 2) Procès-Verbal Séance extraordinaire du 11 juillet 2023
- 3) Procès-Verbal Séance extraordinaire du 1^{er} août 2023
- 4) Comité plénier du 1^{er} août 2023.

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois;
- 2) Convention d'aide financière PAVL volet entretien 2023
- 3) Demandes de consentement municipal CIMA+ (Prolongation 3 dossiers)
- 4) Cité construction, demande de paiement (Dossier patinoires)
- 5) Facture Location Cookshire
- 6) Facture SEA Formation Pompiers;
- 7) Facture Groupe Prévost (Dalle Johnville);
- 8) Facture éclairage Terrain de soccer;
- 9) Facture Chemtrade (Traitement des eaux);
- 10) Facture JB Laroche (Autopompe)
- 11) Facture Cain Lamarre – Administration

- 12) Facture Cain Lamarre Soutien à la greffe
- 13) Facture Cain Lamarre Dossier Essenia
- 14) Facture Mercier Meunier Chemin Maheu
- 15) Facture Vox Avocats (Règlements aide financière);
- 16) Signature Bail « Maison de la culture » 2023;
- 17) Factures banque de temps TEC-Nic;
- 18) Facture ALBB;
- 19) Mandat de signature de chèques à M.Marcel Charpentier;
- 20) Facture Maxxen.
- 21) Facture Vox avocats (règlements trésorerie)

G. Aménagement et urbanisme

- 1) PV CCU juin 2023 ;
- 2) Projet de logement abordable (signifier l'intérêt)

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche 4 étudiants au BIT
- 2) Lettre d'appui projet QADA Fadoq Sawyerville
- 3) Embauche Antoine Bouchard Aire de repos de Johnville
- 4) Appui moisson Cookshire La guignolée
- 5) Appui Moisson Cookshire « Une pomme un don »
- 6) Mandat projet Nouveaux horizons pour aînés
- 7) Mandat projet PAFIR 2023
- 8) Mesure disciplinaire employé matricule BOMVIC
- 9) Avis de départ Mme Julianne Vallières TES au SAE
- 10) Programmation automnale des loisirs
- 11) Demande Derby de démolition
- 12) Demande fête voisinage

I. Travaux publics

- 1) Acceptation soumission pavage Tennis Johnville
- 2) Mandat Quebeceau pour représenter la ville au projet PRIMEAU;
- 3) Demande de subvention bornes de recharges
- 4) Acceptation de soumission « agrandissement garage Johnville »
- 5) Perte ancienneté employé matricule VEIYVE
- 6) Soumission Phoenix Urgence sinistre CPE Johnville
- 7) Embauche Travaux publics

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Renouvellement contrat CAUCA;

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement de construction 322-2023 (avis motion et dépôt)*
- 2) *Règlement changement zonage 320-2023 Birchton (Terrain de balle) (avis motion et dépôt)*
- 3) *Règlement 333-2023 - Règlement relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises (Avis de motion et dépôt)*
- 4) *Règlement général de la ville de Cookshire-Eaton numéro 332-2023 (avis de motion et dépôt)*

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 334-2023 relatif à la création d'une réserve financière pour le développement (adoption)*

N. Varia

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le président d'assemblée et maire

Le greffier adjoint certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-08-9039

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2023 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-Verbal Séance 3 juillet 2023;

Résolution 2023-08-9040

Proposé par la conseillère Cindy Duquette, appuyée par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Procès-Verbal Séance extraordinaire du 11 juillet 2023

Résolution 2023-08-9041

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond, appuyée par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Procès-Verbal Séance extraordinaire du 1^{er} août 2023

Résolution 2023-08-9042

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyée par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Comité plénier du 1^{er} août 2023.

Le point est reporté à une séance ultérieure.

D. Période de questions

Le maire Mario Gendron rappelle aux membres du public présents l'importance du respect envers les élus.

1) Noël Landry

M. Landry présente M. Jean-Marc Dickinson comme candidat pour le poste de conseiller municipal dans le secteur 1.

2) Réhaume Beaudoin

M. Beaudoin questionne le conseil par rapport à la publication des procès-verbaux. Il est informé qu'ils seront publiés sous peu.

3) Manon Élizabeth Carrier

Mme Carrier questionne les membres du conseil quant au fonctionnement du système de collecte spéciale pour les résidus encombrants et sur la procédure de tonte de pelouse.

4) Samuel Carrier

M. Carrier questionne les membres du conseil quant au fonctionnement du système de collecte spéciale pour les résidus encombrants.

5) Robert H.

Monsieur questionne les membres du conseil quant au fonctionnement du système de collecte spéciale pour les résidus encombrants et quant à la gestion des ressources humaines.

6) Claire Poudrier

Mme Poudrier s'informe sur la date prévue pour les travaux du centre communautaires et sur l'indicateur de vitesse à l'entrée de la ville.

7) Pierre-Marc Raymond

M. Raymond s'enquiert sur la gestion des animateurs du camp de jour.

Il suggère aux membres du conseil d'installer des paniers de basket-ball près de la patinoire, ce qui était déjà planifié et d'installer un surpresseur près de la 2^e avenue. Il questionne également le conseil quant à l'ouverture de la cabane de patinoire lors des heures d'ouvertures.

8) Jean-Guy Prévost

M. Prévost commente la tonte de pelouse des terrains municipaux.

9) Jeannotte Braun

Mme Braun effectue une plainte relativement à l'immeuble « Hôtel Sawyerville » en soulevant la présence d'odeurs nauséabondes, de couleuvres et de grenouilles.

10) Jean-Denis Chêne

M. Chêne commente le processus de nettoyage de la rue.

N. Correspondance

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

O. Administration générale et financière

a. Comptes du mois;

Résolution 2023-08-9043

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 7 août

2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Convention d'aide financière PAVL volet entretien 2023

Résolution 2023-08-9044

CONSIDÉRANT QU'en vertu du premier alinéa de l'article 4 de la Loi sur les transports, la Ministre peut accorder des subventions pour fins de transport;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier dont elles ont la responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE le PAVL a un volet Entretien permettant aux municipalités qui soumettent leur projet d'avoir accès à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le projet de la Ville de Cookshire-Eaton a été retenu;

PAR CONSÉQUENT, proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser la signature de la Convention d'aide financière pour l'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale et, à cette fin, d'autoriser le maire Mario Gendron et le directeur général Martin Tremblay à signer l'entente et à poser toute action requise pour assurer à sa mise en œuvre.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Demandes de consentement municipal CIMA+ (Prolongation 3 dossiers)

Résolution 2023-08-9045

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser les trois demandes de consentement municipal pour prolonger les travaux de CIMA+ de 6 mois, le tout rétroactivement au 31 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d. Cité construction, demande de paiement (Dossier patinoires)

Résolution 2023-08-9046

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cité construction au montant de 551 870,34 \$, incluant les taxes, daté du 17 juillet 2023, concernant les dalles de patinoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e. Facture Location Cookshire

Résolution 2023-08-9047

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement des factures de Location Cookshire au montant total de 19 473,14 \$, incluant les taxes, tel que décrit à l'état de compte daté du 3 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f. Facture SEA Formation Pompiers;

Résolution 2023-08-9048

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de SEA Estrie au montant total de 12 526,98 \$, incluant les taxes, daté du 27 juin 2023, concernant la formation pour les pompiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g. Facture Groupe Prévost (Dalle Johnville);

Résolution 2023-08-9049

Proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Groupe Prévost au montant de 9 933,84 \$, incluant les taxes, daté du 3 juillet 2023, concernant les travaux effectués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h. Facture éclairage Terrain de soccer;

Résolution 2023-08-9050

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement des factures de CJS Électrique au montant total de 22 412,80 \$, incluant les taxes, daté du 27 juin 2023, concernant les travaux d'éclairage du terrain de soccer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i. Facture Chemtrade (Traitement des eaux);

Résolution 2023-08-9051

Proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Chemtrade au montant de 5 829,23 \$, incluant les taxes, daté du 20 juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- j. Facture JB Laroche (Autopompe)

Résolution 2023-08-9052

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Garage JB Laroche inc. au montant total de 16 948,06 \$, incluant les taxes, daté du 3 août 2023, concernant la réparation de l'autopompe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- k. Facture Cain Lamarre – Administration

Résolution 2023-08-9053

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement des factures de Cain Lamarre pour les dossiers suivants :

- Dossier général : facture de de 226,37 \$, incluant les taxes, daté du 10 février 2023;
- Dossier général : facture de 1 361,22 \$, incluant les taxes, daté du 31 juillet 2023;
- Relation de travail : facture de 226,37 \$, incluant les taxes, daté du 31 janvier 2023
- Relation de travail : facture de de 1 548,30\$, incluant les taxes, daté du 28 février 2023;
- Relation de travail : facture de 412,88 \$, incluant les taxes, daté du 31 mai 2023;
- Relation de travail : facture de 3 102,61 \$, incluant les taxes, daté du 30 juin 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- l. Facture Cain Lamarre – Soutien au service du greffe

Résolution 2023-08-9054

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 3 668,33 \$, incluant les taxes, daté du 21 juillet 2023, concernant le soutien au service du greffe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

m. Facture Cain Lamarre – Dossier Essenia

Résolution 2023-08-9055

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 5 576,34 \$, incluant les taxes, daté du 19 juillet 2023, concernant le dossier Fondation Essenia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

n. Facture Mercier Meunier – Chemin Maheu

Résolution 2023-08-9056

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Mercier Meunier au montant de 6 629,74 \$, incluant les taxes, daté du 24 juillet 2023, concernant le chemin Maheu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

o. Facture Vox Avocats (Règlements aide financière);

Résolution 2023-08-9057

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement des factures de VOX Avocats suivantes :

- Facture au montant total de 3 904,35 \$, incluant les taxes, daté du 23 février 2023, concernant la négociation des quotes-parts pour le service incendie;
- Facture au montant total de 2 845,63 \$, incluant les taxes, daté du 28 avril 2023, concernant les services professionnels généraux entre le 3 février et le 24 avril 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

p. Signature Bail « Maison de la culture » 2023;

Résolution 2023-08-9058

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser la signature du Bail « Maison de la culture » pour l'année 2023 entre la Ville de Cookshire Eaton et 9172-1258 Québec inc. et, à cette fin, d'autoriser le maire Mario Gendron et le directeur général Martin Tremblay à procéder à la signature du bail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

q. Factures banque de temps TEC-Nic;

Résolution 2023-08-9059

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de TEC-Nic au montant de 9 870,60 \$, incluant les taxes, daté du 20 juillet 2023, concernant la banque de temps pour l'équivalent de 100 heures de services sur une période d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

r. Facture ALBB;

Résolution 2023-08-9060

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de ALLB inc. au montant de 8 514,59 \$, incluant les taxes, daté du 24 juillet 2023, concernant l'inventaire des bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

s. Mandat de signature de chèques à M. Marcel Charpentier;

Résolution 2023-08-9061

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le conseiller Marcel Charpentier à procéder à la signature des chèques au nom du maire Mario Gendron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

t. Facture Maxen

Résolution 2023-08-9062

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Technologie Maxen inc. au montant de 1 494,68 \$, incluant les taxes, daté du 1^{er} août 2023, pour l'accès au logiciel Vision Structure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

u. Facture Vox avocats (règlements trésorerie)

Résolution 2023-08-9063

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de VOX Avocats au montant de 724,34 \$, incluant les taxes, daté du 3 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P. Aménagement et urbanisme

- a. Procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2023 ;

Résolution 2023-08-9064

Sur proposition de la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b. Projet de logement abordable

Résolution 2023-08-9065

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé par Entraide Habitat Estrie, c'est-à-dire l'implantation de nouvelles unités de logements abordables sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François visant à répondre à un besoin de logement pour les familles, personnes seules et travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE cela implique la construction d'un nouvel immeuble de neuf (9) logements dans la ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT QUE ce projet requiert une aide financière municipale, laquelle sera déterminée ultérieurement, sous réserve de la disponibilité des terrains et de l'accessibilité des services municipaux;

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu

- QUE la ville de Cookshire confirme son intérêt au projet d'implantation de logements abordables présenté par Entraide Habitat Estrie;
- QUE la participation de la ville de Cookshire-REaton pourra prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes, sous réserve de la disponibilité des fonds, des terrains et/ou des services municipaux :
 - o Contribution financière;
 - o Don de terrain;
 - o Crédit de taxes;
 - o Infrastructures;
 - o Réalisation d'analyses requises, au besoin;
 - o Participation au comité de réalisation;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Q. Communications et vie communautaire

- a. Ressources humaines – Embauche 4 étudiants au BIT

Résolution 2023-08-9066

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère

Cindy Duquette, il est résolu d'embaucher Rachel Corbeil, Louis-Philippe Thibault, Victoria Thibault et Eva-Lee Veilleux à titre d'agents et d'agentes touristiques pour la saison 2023 au Bureau d'information touristique, le tout rétroactivement au (INSÉRER DATE). L'embauche se fait aux conditions et modalités soumises aux membres du conseil et sur recommandation de M. Claude Leclair, étant entendu que la gestion des horaires soit confiée à l'organisme Cœur Villageois et que la rémunération soit assumée par la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Lettre d'appui projet QADA Fadoq Sawyerville

Résolution 2023-08-9067

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'appuyer FADOQ Sawyer dans ses démarches pour obtenir une subvention Programme Québec Amis des Aînés (QADA) et conséquemment de mandater Claude Leclair pour la signature et la transmission de la lettre de soutien de la Ville de Cookshire-Eaton à FADOQ Sawyer dans le cadre de sa demande de financement du QADA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Embauche Antoine Bouchard Aire de repos de Johnville

Résolution 2023-08-9068

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'embaucher Antoine Bouchard à titre de préposé de l'aire de repos à Johnville, rétroactivement au 16 juillet 2023, selon les conditions et modalités soumises aux membres du conseil et sur recommandation de Claude Leclair;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d. Appui moisson Cookshire La guignolée

Résolution 2023-08-9069

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'appuyer la demande de Moisson Cookshire concernant la campagne de financement La Guignolée 2023 qui aura lieu le 2 décembre 2023 afin d'obtenir un droit d'accès à l'intersection de la rue Craig et de la route 108, étant entendu que les autorisations d'usage seront demandées auprès de la Sûreté du Québec ainsi qu'au Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e. Appui Moisson Cookshire « Une pomme un don »

Résolution 2023-08-9070

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'appuyer la demande de Moisson Cookshire concernant la campagne de financement Une Pomme, Un don 2023 qui aura lieu le 14 octobre 2023, afin d'obtenir un droit d'accès à l'intersection de la rue Craig et de la route 108, étant entendu que les autorisations d'usage seront demandées auprès de la Sûreté du Québec ainsi qu'au Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f. Mandat projet Nouveaux horizons pour aînés

Résolution 2023-08-9071

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu de désigner Claude Leclair à titre de personne responsable de la demande de subvention du programme du gouvernement fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés, notamment pour la préparation et le dépôt d'une proposition de projet communautaire dans le cadre dudit programme afin d'obtenir une subvention pour 2023-2024, le tout en conformité avec Politique familiale et Municipalité amie des aînés de Cookshire-Eaton 2023-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g. Mandat projet Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIR)

Résolution 2023-08-9072

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de désigner Claude Leclair à titre de personne responsable de la demande de subvention du programme PAFIR, notamment pour la préparation et le dépôt d'une demande de financement auprès du ministère de l'Éducation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h. Mesure disciplinaire employé matricule BOMVIC

Le point est reporté à une séance ultérieure.

i. Avis de départ Mme Julianne Vallières TES au SAE

Les membres du conseil sont informés du départ de Mme Julianne Vallières, laquelle a donné sa démission.

j. Programmation automnale des loisirs

Résolution 2023-08-9073

CONSIDÉRANT QU'en préparation de la rentrée de la saison 2023-2023, M. Claude Leclair a soumis au conseil des propositions de loisir et sports récréatifs pouvant se dérouler dans les écoles primaires présentes sur le territoire de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'appuyer la démarche de M. Leclair et d'autoriser les actions requises pour le déploiement du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

k. Demande Derby de démolition

Résolution 2023-08-9074

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'autoriser la tenue du Derby de démolition de Cookshire-Eaton qui aura lieu les 2 et 3 septembre 2023 sur le site d'Expo Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

l. Demande fête voisinage

Résolution 2023-08-9075

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser la tenue du Party d'Voisins de Sawyerville les 15 et 16 septembre 2023, au Parc de la Station et de fournir les équipements et services demandés par Loisirs Sawyerville dans la Demande de soutien datée du 7 août 2023, incluant notamment l'assistance du Services des communications et vie communautaire ainsi que celui des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R. Travaux publics

a. Acceptation soumission pavage Tennis Johnville

Résolution 2023-08-9076

CONSIDÉRANT QU'une invitation à soumissionner fut transmise à cinq entrepreneurs et que trois soumissions ont été transmises à la ville;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Pavage Lavallée Leblanc pour un montant de 17 215,82 \$ excluant les taxes était la plus basse;

Par conséquent, proposé par Cindy Duquette et appuyé par Josée Pérusse, il est résolu d'octroyer un contrat à Pavage Lavallée Leblanc pour un montant de 17 215,82 \$ excluant les taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Mandat Quebeceau pour représenter la ville au projet PRIMEAU;

Résolution 2023-08-9077

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation ministérielle (AM) pour le prélèvement d'eau souterraine et l'installation d'un système de traitement d'eau potable du puits Lavigne, soit au parc écoforestier sera présenté au près du MELCCFP en 2023;

CONSIDÉRANT QU'Unr appel d'offres public sera publié sur SEAO pour la fourniture et l'installation des systèmes de traitement d'eau souterraine;

PAR CONSÉQUENT, proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton mandate Quebeceau Consultants inc. à:

- Préparer et à présenter, au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les volets 1 et 2 du PRIMEAU 2023;
- Communiquer avec le MAMH pour le suivi de la demande PRIMEAU 2023;
- Assister les personelles de la Ville à remplir les documents administratifs associés à la demande du PRIMEAU 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Demande de subvention bornes de recharges

Résolution 2023-08-9078

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite déposer une demande de subvention dans le cadre du programme 4500 bornes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a l'intention d'installer des bornes aux endroits suivants :

1. Johnville: Église et au centre communautaire
2. Cookshire: Centre Guy Veilleux, Hôtel de ville et Centre de santé intégral
3. Sawyerville: Centre communautaire

PAR CONSÉQUENT, proposé par Cindy Duquette et appuyé par Daphnée Raymond, il est résolu de procéder à l'installation de bornes aux endroits suivants :

4. Johnville: Église et au centre communautaire
5. Cookshire: Centre Guy Veilleux, Hôtel de ville et Centre de santé intégral
6. Sawyerville: Centre communautaire

Il est également résolu de procéder à une demande de subvention en lien avec l'installation des bornes aux endroits susmentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d. Acceptation de soumission « agrandissement garage Johnville »

Résolution 2023-08-9079

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite agrandir le garage de Johnville au 62 Jordan Hill afin d'entreposer le matériel d'hiver;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a reçu deux soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse est celle de Construction Lucien Veilleux au montant de 81 885 \$, excluant les taxes;

PAR CONSÉQUENT, proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'octroyer le contrat d'agrandissement du garage au 62 Jordan Hill à Construction Lucien Veilleux au montant de 81 885 \$, excluant les taxes;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e. Perte ancienneté employé matricule VEIYVE

Résolution 2023-08-9080

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de confirmer la perte d'ancienneté de l'employé matricule VEIYVE en application de l'article 6.1.3 c) de la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f. Soumission Phoenix Urgence sinistre CPE Johnville

Résolution 2023-08-9081

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'octroyer un contrat à Phoenix Intervention après sinistre pour la somme de 14 700 \$ excluant les taxes pour les travaux d'assèchement, de dégarnissage et de reconstruction à la suite du dégât d'eau survenu le vendredi 7 juillet 2023 au Centre de la Petite-enfance, le tout rétroactivement au 7 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g. Embauche Travaux publics

Résolution 2023-08-9082

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'embaucher Roger Marchand à titre de Journalier conducteur occasionnel, rétroactivement au 31 juillet 2023, selon les modalités et conditions soumises aux membres du conseil et sur recommandation de Jean-Gabriel Lebel;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

S. Sécurité publique, activités d'agglomération

a. Renouvellement contrat CAUCA;

Résolution 2023-08-9083

CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère un centre primaire

CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère un centre primaire de traitement des appels 9-1 tel que défini à l'article 52.1. de la *Loi de la sécurité civile* ;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA opère des centres secondaires d'appels d'urgence, notamment un centre secondaire traitant les appels requérant l'intervention des services incendie, tel que défini à la *Loi de la sécurité civile* ;

CONSIDÉRANT QUE CAUCA est un centre certifié en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à CAUCA à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'octroyer un mandat à CAUCA de répondre aux appels 9-1-1 de son territoire conformément aux modalités du projet d'entente tel que soumis aux conseillers de la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

T. Proposition(s) des membres du conseil

U. Avis de motion

a. *Règlement de construction numéro 322-2023 (avis motion et dépôt)*

Résolution 2023-08-9084

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance le *Règlement de construction numéro 322-2023*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b. Règlement numéro 320-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 (Terrain de balle) (avis motion et dépôt)*

Résolution 2023-08-9085

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance le *Règlement numéro 320-2023 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c. Règlement numéro 333-2023 - Règlement relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises (Avis de motion et dépôt)*

Résolution 2023-08-9086

Avis de motion est donné par la conseillère Daphnée Raymond qu'elle présentera à une prochaine séance le *Règlement numéro 333-2023 - Règlement relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d. Règlement général numéro 332-2023 de la ville de Cookshire-Eaton (Avis de motion et dépôt)*

Résolution 2023-08-9087

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Pérusse qu'elle présentera à une prochaine séance le *Règlement général numéro 332-2023 de la ville de Cookshire-Eaton*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

V. Étude et adoption de règlements

- a. Règlement numéro 334-2023 relatif à la création d'une réserve financière pour le développement

Résolution 2023-08-9088

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement relatif à la création d'une réserve financière pour le développement fut donné le 1^{er} mai 2023;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement relatif à la création d'une réserve financière pour le développement fut déposé aux membres du conseil lors de la séance du 3 juillet 2023;

PAR CONSÉQUENT, proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 334-2023 relatif à la création d'une réserve financière pour le développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

W. Varia

- a. Journée reconnaissance employés

Résolution 2023-08-9089

CONSIDÉRANT QU'une journée de reconnaissance pour les employés fut organisée l'an dernier;

CONSIDÉRANT l'importance de souligner le travail des employés municipaux;

PAR CONSÉQUENT, proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette, il est résolu d'organiser une journée de reconnaissance pour les employés pour l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

X. Période de questions

- a. Carole Saint-Pierre

Mme Saint-Pierre suggère au conseil de mettre de l'avant les initiatives positives de la Ville de Cookshire-Eaton dans les publications et journaux afin d'informer les citoyens.

Elle aborde également la question des bornes de recharge et est informé qu'une borne sera installée à la salle communautaire de Sawyerville.

Elle suggère une journée reconnaissance pour les bénévoles et questionne le conseil sur les subventions existantes pour la rénovation des loyers à faible revenu.

b. Jeannotte Braun

Mme Braun remercie la ville pour la réfection de la rue à Sawyerville et pour la patinoire.

Elle suggère de mettre des sacs pour les besoins des chiens dans le Parc du Barrage.

c. Réhaume Beaudoin

M. Beaudoin appuie la suggestion de Mme Braun pour l'installation de distributeurs de sacs.

d. Arthur Iltis

M. Iltis questionne le conseil sur les modalités pour modifier une inscription au camp de jour.

Il suggère également de publiciser davantage le Frigo Partage afin que cette initiative puisse être mise de l'avant et utilisée davantage.

Il termine avec des mots d'encouragement pour les membres du conseil et des remerciements.

e. Claire Poudrier

Mme Poudrier questionne sur le dossier d'Essenia.

f. Pierre-Marc Raymond

M. Raymond questionne les membres du conseil relativement à l'évènement d'après-bal qui a eu lieu en juin. La Ville fera un retour sur l'évènement prochainement.

g. Christiane Boudeau

M. Boudreau questionne les conseillers sur le vol d'équipements municipaux.

h. Jean-Denis Shank

M. Jean-Denis Shank discute avec les membres du conseil des rendez-vous musicaux qu'il organise pour les gens âgés de la Ville.

Y. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2023-08-9090

Sur la proposition du conseiller Marcel Charpentier appuyé par la conseillère

Cindy Duquette, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 20 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier adjoint